

REUNION D EXPERTISE DU 8 FEVRIER 2011 SUR LE SITE CMMP D AULNAY SOUS BOIS

Les opérations n'avancent pas vite, il devient évident pour tous que la rentrée scolaire 2011-2012 ne se fera pas à l'école du Bourg II. Le rendu du rapport de l'experte interviendra au mieux le 15 juillet si toutes les opérations techniques se déroulent en temps et en heures sans contestation, puisqu'il s'agit d'une procédure contradictoire. Restera à intervenir le jugement et ensuite les travaux de dépollution dont personne aujourd'hui ne peut en connaître l'ampleur.

Des prélèvements ont été réalisés par le laboratoire indépendant CRIIRAD, en attente de résultats. Une deuxième entreprise est retenue pour évaluer le « coût/avantage » de l'enlèvement du zircon.

Après discussion serrée, 2 études seront réalisées :

- Une étude « coût/avantage » selon la destination prévue du terrain : voie d'accès, circulation dépose minute pour l'accès à l'école, plus square
- Une étude « coût/avantage » pour une destination immeuble ou lotissement d'habitations. C'est-à-dire l'option maximum demandée par les associations qui considèrent qu'il j'y a pas pour la commune à accepter une restriction pour cause de pollution du sol

Une étude de la configuration du terrain sur sa totalité avec « relevé altimétrique » (les bâtiments B et C1 étaient également en surélévation) est prévue également.

Résultats des prélèvements sur excavation réalisés le 21 janvier 2011 :

Dans un premier carré de 1 mètre sur 1 mètre

1^{ère} couche à 20 cm :

prélèvement n° 1 = crocidolite (amiante bleu)

prélèvement n° 2 = chrysotile, crocidolite

prélèvement n° 3 = pas d'amiante

2^{ème} couche 20/40 cm :

Prélèvement n° 4 = pas d'amiante

Prélèvement n° 5 = crocidolite

Prélèvement n° 6 = crocidolite

3^{ème} couche 40/60 cm :

Prélèvement n° 7 = pas d'amiante

Dans un deuxième carré de 1 mètre sur 1 mètre

1^{ère} couche 20 cm :

Prélèvement n° 8 = pas d'amiante

Prélèvement n° 9 = crocidolite

2^{ème} couche 20/40 cm :

Prélèvement n° 10 = amiante/ciment

Arrêt suite à un problème technique.

Conclusion : au moins 5 prélèvements sur 10 contiennent de l'amiante confirmant les prélèvements carottages de cet été, soit 50 % des sondages qui en contiennent.

Deux autres sondages sont prévus pour dépasser la couche béton à certains endroits et atteindre vers 1 mètre la terre naturelle.

Les résultats proviennent du laboratoire BJL. Restent à venir les mêmes analyses provenant des prélèvements (pris en double) par le laboratoire d'ITGA.

Toutes ces études doivent parvenir aux parties avant la prochaine réunion prévue sur site fin mars.

A suivre ...

Gérard Voide